

Communiqué de presse

Résultats annuels 2009

Groupe BCV : très bons résultats avec une hausse du bénéfice brut de 11%

Le Groupe BCV présente de très bons résultats dans un environnement économique difficile. Bénéficiant d'une clientèle fidèle et confiante, la Banque enregistre des volumes d'affaires en forte hausse et des revenus en progression de 5% à CHF 976 millions. Le bénéfice brut augmente de 11% à CHF 470 millions. Bien que les produits extraordinaires ne contribuent plus significativement aux résultats du Groupe, le bénéfice net se hisse à un très bon niveau, dépassant la barre des CHF 300 millions. La politique de dividende et d'optimisation des fonds propres annoncée en 2008 se poursuit. Ainsi, le Conseil d'administration proposera à la prochaine Assemblée générale de verser un dividende de 21 francs et de rembourser 10 francs de la valeur nominale de l'action. Ces deux opérations permettront au Groupe de distribuer CHF 267 millions à ses actionnaires.

Hausse des revenus de 5%

Les revenus du Groupe BCV sont en augmentation notable de 5% à CHF 976 millions.

Les résultats des opérations d'intérêt sont en légère hausse à CHF 508 millions (1%). Cette progression, inférieure à celle des volumes d'affaires, est la conséquence d'une gestion prudente des liquidités (principalement placées auprès de la BNS) provenant d'afflux importants de fonds de la clientèle.

Les revenus des opérations de commissions ne reculent que faiblement à CHF 329 millions (-3%). Cette bonne tenue s'explique par la hausse des commissions de crédit (+14%) liée à l'augmentation des volumes d'affaires alors que, par ailleurs, les commissions liées à l'activité de gestion de fortune reculent (-7%) sous l'influence des marchés boursiers.

Le résultat des opérations de négoce se redresse fortement par rapport à la contre-performance de 2008 en s'établissant à CHF 99 millions alors même que le profil de risque a été réduit. L'excellent résultat des opérations sur devises générées par la clientèle contribue significativement à cette progression.

La diminution des autres résultats ordinaires à CHF 41 millions (-13%) s'explique par la réduction des ventes d'immobilisations financières, qui étaient très élevées les années précédentes du fait de la stratégie de recentrage poursuivie par le Groupe.

Bénéfice brut de CHF 470 millions en hausse de 11%

Conformément à sa politique de maîtrise des coûts, la Banque maintient le total de ses charges à un niveau inchangé de CHF 506 millions. Les charges de personnel augmentent à CHF 316 millions (+2%) suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs, notamment dans le domaine de la gestion de fortune onshore. Les autres charges d'exploitation diminuent à CHF 189 millions (-3%).

Conséquence de la hausse des revenus et de la maîtrise des coûts, le bénéfice brut augmente sensiblement de 11% à CHF 470 millions. Le ratio coûts/produits s'améliore, passant de 63% à 60%.

Bénéfice net de CHF 301 millions

Les amortissements sont en faible hausse à CHF 79 millions (+3%). Le nouveau besoin net en provisions reste modéré et confirme ainsi la bonne résistance du portefeuille de crédits dans un environnement difficile. Les correctifs de valeurs, provisions et pertes s'établissent par conséquent à CHF 18 millions (+12%).

Comme attendu, les produits extraordinaires se sont réduits de manière significative: CHF 17 millions par rapport à CHF 130 millions (-87%) en 2008. En dépit de cette diminution, le bénéfice net s'établit à un très bon niveau, atteignant CHF 301 millions.

Hausse importante des volumes d'affaires avec la clientèle

Le total du bilan reste pratiquement inchangé à CHF 35,7 milliards (+1%). Deux effets distincts sont à la base de cette stabilité : tout d'abord, la hausse significative des volumes d'affaires avec la clientèle; ensuite, la baisse des activités de négoce pour compte propre, conformément à la stratégie adoptée par la Banque.

L'actif du bilan est marqué par une très forte augmentation des volumes d'affaires hypothécaires de CHF 1,5 milliard à CHF 18,8 milliards (+9%). Les autres crédits sont stables à CHF 5,5 milliards. Les postes « portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce » et « autres actifs » diminuent ensemble de CHF 874 millions, suivant en cela la stratégie de réduction des activités de négoce pour compte propre décidée par la Banque qui a opéré, à fin 2009 comme annoncé, sa sortie complète de l'activité « dérivés-actions ».

Dans un souci de gestion prudente du risque interbancaire, le Groupe a fortement réduit ses créances sur les banques (-29% à CHF 5,5 milliards) notamment en augmentant ses liquidités auprès de la BNS de CHF 859 millions à CHF 1,4 milliard et en investissant CHF 1,3 milliard dans des immobilisations financières de première qualité, les portant ainsi à CHF 2,9 milliards (+85%).

Au passif du bilan, l'augmentation très importante de l'épargne et des placements de la clientèle, de CHF 1,3 milliard à CHF 9,8 milliards (+15%) ainsi que celle des autres engagements envers la clientèle, de CHF 501 millions à CHF 13,6 milliards (+4%) reflètent la confiance accordée à la Banque.

Les fonds propres restent stables à CHF 3,2 milliards. Le taux de couverture se maintient à un niveau confortable : le taux FINMA s'établit à 176% et le ratio BRI Tier 1 selon Bâle II IRB à 17,8%.

Forte augmentation de la masse sous gestion et apport de CHF 3,1 milliards de nouveaux fonds

La masse sous gestion du Groupe augmente de CHF 9,4 milliards à CHF 76,2 milliards (+14%). De manière réjouissante, les apports nets de nouveaux fonds s'inscrivent à CHF 3,1 milliards.

Proposition à l'Assemblée générale de distribuer CHF 267 millions aux actionnaires en payant un dividende de 21 francs et en remboursant 10 francs de la valeur nominale de l'action.

Appliquant la stratégie annoncée et pour la troisième année consécutive, le Groupe poursuit l'optimisation de ses fonds propres. Ainsi, le Conseil d'administration du Groupe proposera à l'Assemblée générale du 29 avril prochain à Lausanne, une augmentation du dividende sur l'action nominative de 20 à 21 francs. Il proposera également le remboursement de 10 francs de la valeur nominale de l'action. En conséquence, ce sont CHF 267 millions que le Groupe propose de distribuer à ses actionnaires.

Nouvelle organisation en place

Fort d'une vision claire issue de la stratégie annoncée fin 2008, le Groupe veut gagner des parts de marché et s'est réorganisé en conséquence avec quatre divisions de front plus orientées vers le client et une division à part entière dédiée aux décisions de crédit.

En 2009, la Direction générale a été renforcée avec l'arrivée de trois nouveaux membres. La récente entrée en fonction, le 15 février dernier, de Bertrand Sager, Directeur général, responsable de la division "Gestion Crédit" en parachève la composition.

Convention d'information renouvelée et administrateurs reconduits

Depuis 2004, la BCV règle les modalités de sa communication avec le Conseil d'Etat vaudois par une convention d'information qui a été adaptée par les deux parties. Le nouveau texte est entré en vigueur en 2009. Il précise quelles sortes d'informations sont communiquées par la Banque à l'Etat et à quelle périodicité.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a reconduit pour une période de quatre ans le mandat de trois de ses représentants au Conseil d'administration de la BCV, soit Olivier Steimer, président, Luc Recordon et Paul-André Sanglard. Le mandat de son quatrième administrateur, Stephan Bachmann, a été attribué il y a deux ans.

Perspectives

Bien que les premiers signes de reprise soient perceptibles, le Groupe BCV considère que le contexte économique en 2010 restera difficile. Il reste cependant confiant en sa propre capacité bénéficiaire.

Lausanne, le 25 février 2010

Contacts:

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél. : + 41 21 212 28 61

Courriel : christian.jacot-descombes@bcv.ch

Gregory Duong, relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

Courriel: gregory.duong@bcv.ch

Note à la rédaction:

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX-Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.